

Projet Économie Agricole Durable (PEAD)

Entrepreneuriat professionnel et organisation inclusive dans la petite agriculture

Le projet PEAD

Le projet Economie Agricole Durable - PEAD fait partie du programme bilatéral de promotion du secteur privé en Tunisie. Il est financé par le Ministère fédéral de la coopération économique et du développement (BMZ) et mis en œuvre par la coopération allemande au développement (GIZ) en coopération avec le Ministère tunisien de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche (MARHP). Le PEAD est un projet consécutif à l'Initiative pour la Promotion des Filières Agricoles IPFA (2014-2019) et au projet de Promotion de l'Agriculture durable et du développement rural (PAD 2013 – 2020). Les zones d'intervention du PEAD sont les régions Nord-Ouest et Centre-Ouest, dominées par l'agriculture et présentant les indicateurs socio-économiques les plus défavorables.

Contexte

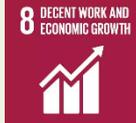
Le secteur privé dans les régions rurales de l'Ouest de la Tunisie dépend dans une large mesure de l'agriculture. Le secteur agricole est caractérisé par de petites exploitations morcelées, peu mécanisées et peu productives. Le niveau de professionnalisation des producteurs et productrices par rapport au choix des filières, à la gestion de l'entreprise et à l'utilisation des services de qualité est assez bas. La fragmentation des surfaces cultivées, le vieillissement des exploitant.e.s agricoles actifs et actives ainsi que la vulnérabilité au changement climatique sont des problèmes structurels fondamentaux qui remettent en question la viabilité de nombre de ces exploitations. L'accès aux intrants de qualité, au marché, à la mécanisation, au financement et à l'innovation est difficile, et la coopération mutuelle d'autant plus cruciale. Sans alliances entre les entreprises, ils n'ont guère accès à des intrants bon marché, à la mécanisation, à de nouveaux marchés et à l'innovation. Le faible niveau d'organisation de l'ordre de 6-8% constitue d'autant plus un défi structurel pour la croissance et l'emploi dans ces régions.

Objectif du projet PEAD

Le projet vise la stabilisation et l'amélioration de l'emploi dans les exploitations agricoles de petite et moyenne envergure et donc l'attractivité de l'emploi dans ces zones rurales. Pour y arriver, les revenus des petit.e.s exploitants doivent être augmentés et leur organisation en coopératives et en alliances contractuelles améliorée. La stratégie du projet repose sur un nombre d'orientations de base :

- L'orientation marché est facteur prioritaire de l'appui aux activités économiques.
- La transition comportementale des Organisations Professionnelles Agricoles (OPA) de l'esprit d'assistance vers l'autonomie économique.

- La construction d'une identité professionnelle du métier agricole autour l'entrepreneuriat.
- Le besoin d'actualiser et institutionaliser les méthodologies d'appui aux acteurs de l'économie agricole.
- La centralité de la promotion de l'investissement dans le secteur (en particulier aux activités et filières durables).

Reference aux ODD			
	1.5 Résilience des populations vulnérables	2.4 Agriculture durable	8.3 Entrepreneuriat
Nom du projet	Promotion d'une économie agricole durable (PEAD)		
Mandataire	Ministère fédéral de la coopération économique et du développement (BMZ)		
Organisme partenaire	Ministère de l'agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche (MARHP)		
Lieux d'intervention	7 gouvernorats au Nord-Ouest et Centre-Ouest : Bèjà, Kef, Siliana, Jendouba, Kairouan, Kasserine, Sidi Bouzid.		
Groupes Cibles	Entreprises agricoles organisées, sociétés mutuelles, coopératives ainsi que petites et moyennes entreprises du secteur agricole et agroalimentaire.		
Durée actuelle	Décembre 2020 – Novembre 2024		
Budget actuel	6.500.000 Euro		

1. Entrepreneuriat agricole

Dans un premier temps, le projet propose aux groupes cibles intéressés une formation ciblée aux techniques de gestion économique professionnelle ainsi qu'un accompagnement dans l'alignement stratégique de leurs systèmes d'exploitation. L'orientation entrepreneuriale s'adresse en particulier aux jeunes agriculteurs et agricultrices. À cette fin, le projet travaille avec des conseillers, des coachs et des formateurs publics et privés formés à l'aide d'approches éprouvées telles que la Farmer Business School, Ecole Champ Paysanne et Formation Agriculteur-Entrepreneur pour transmettre des compétences professionnelles et des attitudes entrepreneuriales



Contact GIZ ProAgri
Walter ENGELBERG
Chef de mission PEAD
walter.engelberg@giz.de

Contact DG-EDA (MARHP)
Sahla MEZGHANI,
Coordinatrice nationale
mezghanisahla@yahoo.fr

2. Modèles collaboratifs et coopératives

Afin de pallier les problèmes structurels de la petite agriculture, il est essentiel de renforcer la collaboration inter-entreprises et la coopération contractuelle des producteurs avec des entreprises de commerce et de transformation. Dans les chaînes de valeur stratégiques, le projet accompagne un certain nombre de alliances contractuelles de coopératives dans la professionnalisation de leurs services et l'ouverture à de nouveaux marchés. Ces partenaires sont identifiés dans un processus concurrentiel dans lequel, en plus du potentiel de marché, le comportement écologique est pris en compte.

3. Financement agricole

Concernant la question du financement des investissements et des campagnes agricoles, le projet facilite le développement d'instruments financiers spécifiques pour les coopératives et les alliances contractuelles. De plus, il s'efforce de combler les lacunes d'information entre le secteur financier, les agences de promotion des investissements, les offres de financement agricole des partenaires techniques et financiers (PTF) et les groupes cibles et d'ancrer les compétences correspondantes dans la formation du secteur bancaire.

4. Système de conseil à l'entrepreneuriat agricole

Le projet offre un appui à l'écosystème entrepreneurial agricole à travers diverses actions. Il œuvre pour l'institutionnalisation d'un dispositif intégré de formation et conseil aux compétences entrepreneuriales et d'accompagnement des investisseurs agricoles. Il renforce le paysage des prestataires privés et étatiques. Il contribue au développement organisationnel des structures chargées de la promotion des OPA. Et il soutient l'harmonisation de politiques liées au renforcement des coopératives et entreprises sociales.

Cadre de référence

Le projet s'inscrit dans la stratégie du MARHP 2035 qui vise : « Une agriculture durable, inclusive, vecteur de développement »

et se réfère à tous les quatre axes stratégiques du plan 2023 – 2025 du MARHP. Il s'inscrit dans l'Agenda 2030, en particulier en ce qui concerne les objectifs de durabilité 1.5 (Résilience des populations vulnérables), 2.4 (Agriculture durable) et 8.3 (Entrepreneuriat). L'inclusion économique de la petite agriculture, la réduction des disparités régionales et l'attractivité de l'emploi dans les zones rurales sont des motifs fondamentaux du projet. Il fait partie du programme prioritaire tuniso-allemand « Promotion du secteur privé et financier ». En coopération avec les projets « Innovation pour l'agriculture et l'agro-alimentaire » et « Protection des sols », il met en œuvre la contribution de la GIZ au secteur agricole tunisien.

Impacts escomptés

Indicateurs de succès du projet sont l'amélioration des revenus 2.400 petits exploitations agricoles à travers le renforcement de leur compétences entrepreneuriales, une augmentation des chiffres d'affaires des 15 coopératives soutenus et l'augmentation de leur nombre d'adhérents. En particulier, les modèles compétitifs de coopération entre les coopératives et les alliances contractuelles entre OPA et les PME seront renforcés. Les résultats prévus du projet sont les suivants :

1. Les producteur*trice*s agricoles orientent davantage leur gestion agricole vers le marché et la gestion efficiente des ressources.
2. Les membres des organisations d'agriculteur*trice*s utilisent de plus en plus leurs services et ceux offerts par les MPME coopérantes dans les domaines des intrants, de la production, transformation et de la commercialisation.
3. Les organisations d'agriculteur*trice*s et les MPME utilisent les informations sur les possibilités de financement appropriées pour demander les instruments de financement disponibles.
4. Les structures de soutien gouvernementales et non-gouvernementales aux niveaux national et régional fournissent des services de conseil et de soutien améliorés pour l'entrepreneuriat et la coopération entre les organisations d'agriculteurs et les MPME.

Publié par	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH Siège de la société : Bonn et Eschborn Economie Agricole Durable (PEAD) Bureau ProAgri 12 Rue Alphonse Laveran, 1002 Tunis Belvédère Bureau de la GIZ à Tunis B.P. 753 – 1080 Tunis Cedex – Tunisie T + 216 71 967 220 F + 216 71 967 227	En coopération avec	Ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche Maritime Ministère fédéral de la coopération économique et du développement (BMZ)
Texte	GIZ Tunisie	Sur mandat du	BMZ Bonn Dahlmannstraße 4 53113 Bonn, Deutschland T +49 228 99 535 – 0 F +49 228 99 535 – 3500 www.bmz.de
Le contenu de la présente publication relève de la responsabilité de la GIZ		Adresses des Bureaux BMZ	BMZ Berlin Stresemannstraße 94 10963 Berlin, Deutschland T +49 30 18 535 - 0 F +49 30 18 535 - 2501
		Mise à jour	Octobre 2022